

L'Abeille.

12ème Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

12ème Année.

VOL. XII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 24 AVRIL, 1879.

No. 32.

La nacelle du Maître.

Tu veux, ô mon Sauveur, qu'abandonnant ce monde,
Au doux son de ta voix,
Sans soucis du péril je m'élançe sur l'onde
N'important que ta croix.

Dans la nef où mon cœur à ta suite s'engage,
Je ne crains ni les vents ni l'élément amer :
Fuyons, mon bien aimé, fuyons loin du rivage
Voyons en pleine mer !...

La Je veux pour jamais des vains bruits de la terre
Perdre le souvenir,
Là seul avec toi seul, dans un profond mystère
Je veux m'ensevelir.

Prenant pour ma devise : amour et confiance,
Je n'aurai hors de toi ni peine, ni plaisir,
Je veux à ton honneur vouer mon existence
Jusqu'au dernier soupir.

La, de ton bon plaisir qui sera ma boussole
Esclave par amour,
Je veux que tes décrets dirigent ma gondole
Et la nuit et le jour.

Un regard de ton cœur me servira d'étoile,
Il versera ses feux sur les ombres du soir,
Et m'appuyant sur toi je n'aurai d'autre voile
Qu'un invincible espoir.

A toi dès le réveil et mon premier sourire
Et mon premier regard,
A chaque instant vers toi, que tout mon être aspire
Sans trêve, sans retard.

Disposant mes filets pour te gagner des âmes,
A travailler pour toi j'emploierai tous mes jours,
Et la pêche, Seigneur, que de moi tu récuses
Fera tous mes amours !

A l'étude, au travail, comme dans la prière
N'envisageant que toi
Je n'aurai d'autre but que de toujours te plaire
Sans rien chercher pour moi.

Du fruit de mes travaux que ma barque soit pleine
Ou qu'en de vains efforts il me faille languir,
Qu'importe si ton cœur en regardant ma peine
A battu de plaisir.

A toi seul, ô Jésus, à toi toute la gloire,
Si mes faibles essais
Beaux par ce regard qui donne la victoire
Sont suivis de succès.

Sans m'en glorifier, sans même les connaître,
Je tendrai les filets, tu les relèveras
Et le nombre des cœurs dont je te rendrai maître,
Seul, tu le compteras !

Puis dans le triste cours d'une aride journée
Si trop fragile, hélas !
L'âme offense envers toi mon âme desolée
Vient pleurer dans tes bras,

Plein de compassion pour ma douleur profonde,
Tu sécheras mes pleurs de ta divine main,
Et, pardonnant ma faute, en la jetant dans l'onde
Tu l'oublieras soudain.

Ains, du nœud divin qui déjà nous rassemble
Croitra la sûreté,
Ainsi, mon bien-aimé, nous resterons ensemble
Jusqu'à l'éternité.

Oh ! chantez ses bienfaits, chantez troupe innombrable,
La bonté du Seigneur qui m'accueille aujourd'hui.
Que desirer encor ! J'ai son cœur pour nacelle,
J'ai son bras pour appui !...

UN LÉVITE.

Petit Séminaire de Québec

Statistiques de 10 années.

Jusqu'ici, bénévoles lecteurs, nous avons étudié ensemble deux questions, en présence de deux statistiques.

De 1867 à 1877, avons-nous dit, 1,445 élèves ont essayé leurs forces en Septième, Huitième et Neuvième ; 193 ont terminé leurs études. Y a-t-il assez de jeunes canadiens-français qui complètent leurs cours classiques ? Première question.

De ces 1,445 élèves qui ont commencé, 1,005 étaient externes et 440 pensionnaires ; en regard de ces 1,005 externes, on ne trouve que 39 qui se sont rendus au bout de la carrière ; en regard de ces 440 pensionnaires, 154 ont terminé. L'internat est-il un gage de persévérance ? Seconde question.

"L'Abeille" nous permettra aujourd'hui une troisième question.

III.

De ces 154 pensionnaires qui ont terminé leur cours au Petit Séminaire, 86 ont embrassé l'état ecclésiastique ou religieux. De ces 39 externes finissants, 13 ont suivi la même carrière.

En résumé 1,005 externes qui commencent fournissent 13 soutanes ; 440 pensionnaires qui commencent fournissent 86 soutanes. Total de ceux qui commencent 1,445, total des soutanes 99 : il y a donc à peu près une moyenne de 10 soutanes par année, ce qui fournit au clergé un excédant d'à peu près 5 par année sur les décès.

Ici se présente la troisième question : l'internat développe-t-il les vocations ecclésiastiques ? est-il de nature à les sauvegarder ?

Les chiffres nous donnent une réponse bien claire. La très-grande majorité des membres du clergé de l'archidiocèse de Québec est sortie des rangs des élèves pensionnaires ; pour les 10 années qui nous occupent la proportion serait de 7 pensionnaires à 1 externe. Et pour-

quoi donc cette disproportion ? La première cause s'offre d'elle-même à notre observation. La vie du pensionnat favorise la persévérance des élèves ; c'est ce que nous avons essayé de prouver dans notre second article : or, pour être admis dans les rangs du clergé, il faut avoir suivi un cours complet ; qui ne voit de suite la conclusion à tirer ?

N'y a-t-il que la persévérance qui soit favorisée par la vie de l'internat ? Et si, comme le dit souvent l'Apôtre, le jeune homme appelé à devenir lévite, doit être séparé de ses semblables, qui ne voit combien cette séparation est comme naturellement imposée au pensionnaire ? Dès la plus tendre enfance, pendant de longs mois, il est éloigné de ses bons parents et du toit paternel. Oh ! qui dira ce qu'il en a coûté à son cœur pour s'imposer ce sacrifice ! Dieu seul pouvait le lui demander et c'était pour le conduire un jour au pied des autels et devenir son héritage, comme sa récompense. Si cet enfant avait plus connu le monde, peut-être aurait-il été fasciné par ses plaisirs, ébloui par ses charmes. Dieu l'a séparé du monde et lui a permis de voir avec plus de calme, la vanité des choses humaines. La lumière du sanctuaire a brillé à ses yeux, d'un éclat plus vif ; elle a guidé ses pas vers la voie d'un nouveau sacrifice, la séparation de lui-même, de sa volonté propre. Voilà le suprême avantage de la règle dans une communauté : elle amène l'âme, par de petites mais continues mortifications, à ne vivre que de la volonté de Dieu. Que la voix qui appela Samuel se fasse maintenant entendre : tout est prêt, ce n'est plus un acte héroïque qui est imposé au nouvel élu : ne pleurez pas sur son sort, car il entre dans la joie du Seigneur.

Oui, le grand séminaire est un lieu de rafraîchissement pour le jeune homme qui s'y est préparé par le triple sacrifice que nous venons d'indiquer. Ne lui rappelez pas les entraves imposés par la règle à sa liberté individuelle : pour lui, la vraie liberté c'est de se mouvoir dans la volonté de Dieu : prétendrait-il être plus libre que Dieu lui-même ? Ne lui dites pas les jouissances dont il se prive par sa vie recluse : il vous répondra par le mot de St. Paul : *superabundo gaudio, in omni tribulatione nostra.*